

Objectif de la formation	Contenu de la formation
<p>Acquérir les connaissances nécessaires au(x) domaine(s) d'activité et de responsabilité du transport de marchandises dangereuses et les missions des différents acteurs (expéditeur, transporteur, destinataire, chargeur, conseiller sécurité au transport des matières dangereuses,...)</p> <p>Maîtriser les risques en adoptant les bonnes pratiques. Sensibiliser aux exigences réglementaires relatives au transport de matières dangereuses.</p> <p>Savoir établir et appliquer les dispositions nécessaires pour se conformer aux exigences applicables..</p>	<p>Présentation de l'ADR</p> <p>Prescriptions générales de la réglementation relative au transport de marchandises dangereuses.</p> <p>Formation</p> <p>Formation spécifique aux domaines d'activité (emballage, chargement, expédition, transport, déchargement).</p> <p>Les colis</p> <p>Identification des emballages</p> <p>Etiquetage des colis</p> <p>Exemptions</p> <p>Quantités limitées et exceptées</p> <p>Exemptions partielles du 1.1.3.6</p> <p>Les documents de bord</p> <p>Rôles, missions et responsabilité des différents acteurs.</p> <p>Risques et dangers présentés par les marchandises dangereuses.</p> <p>Procédures à suivre pour la manutention dans des conditions de sécurité et les interventions d'urgence.</p> <p>QCM D'évaluation</p>
Public et pré-requis	
<p>Public : Toute personne amenée à intervenir dans la chaîne de transport de marchandises dangereuses (emballage, chargement, expédition, transport, déchargement).</p> <p>Prérequis : Aucun</p>	
Moyens pédagogiques	
<p>Vidéo projection, exposé et échanges d'expériences. Exercices d'application à partir d'exemples concrets. Document de synthèse remis à chaque stagiaire. Evaluation des acquis par QCM d'évaluation des connaissances.</p> <p>Délivrance d'une attestation de formation selon le chapitre 1.3 de l'ADR.</p>	
Modalités pratiques	
<p>Durée : 1 jour soit 7 heures</p> <p>Lieu de la formation : stage intra-entreprise</p> <p>Nbre de participants : 10 maximum</p>	
Intervenant	
<p>M. RABAT ALAIN : Conseiller à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses.</p>	